



La Poste organise le plus grand plan social de France : 20 000 Intérimaires sur le carreau !

En cette fin d'année, le catastrophisme est de mise à La Poste dans la branche Courrier-Colis. Annonçant un déficit de 75 Millions d'Euros, la direction ne trouve rien de mieux que de tirer à boulets rouges sur la force de travail en pleine Peak Période. Elle profite du passage des instances représentatives du personnel en mode privé (CSE), pour ne plus informer les organisations syndicales, et c'est au cours des briefs matinaux qu'il est annoncé aux collègues qu'il va falloir se serrer la ceinture pour les fêtes. Ces **décisions lourdes de conséquences sans aucune négociation** relèvent sinon de la malhonnêteté, au moins d'une forme d'opportunisme. Avec les CSE, la loi oblige pourtant La Poste à fournir un maximum de données et notamment la nature des contrats des intérimaires, dévoilant ainsi toutes les fausses raisons qui motivent le recours aux missions d'intérim (remplacement de fantômes, accroissement d'activité alors que la réorganisation arrive). Profitant du vide politique comme elle l'avait fait pendant le COVID en mettant en place les secteurs du Samedi, la **direction annonce donc des mesures drastiques pour la fin d'année** (dont on peut craindre qu'elles vont perdurer).

Le CSE Auvergne Rhône Alpes réuni le 4 décembre a voté à l'unanimité demandant la convocation en urgence de chaque Commission Santé et Sécurité et Conditions de Travail dont celle de l'Isère pour ouvrir la **discussion au sujet des renforts et des plans de prévention liés à la Peak Période**. Christian Morel, directeur de la DEX s'est engagé à le faire avant le prochain CSE qui aura lieu le 19 décembre. Pourtant **nous attendons toujours les invitations et la promesse ne sera vraisemblablement pas tenue**.



Une audience réclamée par une de nos organisations syndicales avec la direction de Grand Grenoble nous apprend que les intérimaires en poste ne seront pas renouvelé·es, les renforts en Peak Période seront limités, les heures sup quasi interdites. Quelques CDI ou CDD sont proposés à la marge à nos collègues intérimaires tandis que d'autres CDD ne sont pas reconduits. Les ROP devront délaissier leur part managériale pour ne faire que du terrain et d'autres encadrants sont missionnés pour donner un coup de main à la distribution. Sur d'autres établissements la deuxième présentation ne serait même plus obligatoire ! Les restrictions opérant également dans les PIC, la qualité du tri mécanique n'est même plus assurée, la distribution pilotée mise de côté. **Sans recours à des heures supplémentaires, les collègues n'auront pas d'autres choix que de ramener le courrier.** De plus, en scalpant la possibilité d'heures sup, les maigres salaires des agents seront réduits au SMIC.

La Poste voudrait se saborder qu'elle ne ferait pas autrement. Après des années de rabâchage du dogme de la satisfaction client et de la qualité de service, il faudrait désormais tout oublier, par mesure d'économies. Alors que dans les médias, le groupe se targue de recruter en masse pour écouler les colis de Noël, sur le terrain, c'est la sous-traitance qui les prend en charge, et les point-relais qui remplacent nos bureaux de poste.

On peut lire ces annonces comme un plan de licenciement déguisé pour des milliers de collègues, à mettre en parallèle avec ceux pullulant dans le privé, de Michelin à Auchan, en passant par Adrexo ou le secteur de la chimie localement. On va nous faire trimer pour une histoire de dividendes, d'investissements et d'autosatisfaction de nos actionnaires publics, les exploiters utilisant toujours la « théorie du chaos » pour que les masses acceptent l'inacceptable. La Poste adore investir dans l'échiquier du capitalisme financier avec le fruit de notre travail.

Mais on vaut mieux que leurs profits ! Des préavis ont été déposés spécifiquement comme sur les plaques de Bourgoin-Jallieu et Saint-Laurent-du-Pont, d'autres préavis illimités couvrent toujours les personnels sur toute la semaine, samedis compris.

Nos organisations syndicales revendiquent :

- **Un recrutement massif de salariés contractuels pour remplacer les intérimaires, l'embauche en CDI Poste de tous les collègues en contrat précaire qui le souhaitent.**
- **Une garantie que ces mesures ne durent pas le reste de l'année.**
- **Le paiement systématique des heures supplémentaires effectuées par les agents et encadrants.**
- **Une politique humaine, avec de l'emploi pérenne pour assurer nos activités dans des conditions de travail satisfaisantes, à hauteur de nos besoins et ceux de la population pour un service postal de qualité pour tou·te·s.**